

Nouvelles

Province Jean de la Mennais

2009-12-08-1

Membres de la Famille mennaisienne.

Vous trouverez ci-bas le communiqué de presse diffusé par l'attachée de presse de la ministre de l'Éducation, du Loisir et des Sports du gouvernement du Québec suite à l'annonce d'un investissement majeur au Juvénat Notre-Dame du Saint-Laurent.



CNW TELBEC : code 64
Envoi aux hebdomadaires
GQM00350



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Entente Canada-Québec relative au programme Infrastructures de loisirs Canada

INVESTISSEMENTS DE 7 458 107 \$ AU JUVÉNAT NOTRE-DAME DU SAINT-LAURENT

Lévis, le 7 décembre 2009. – Le complexe sportif du Juvénat Notre-Dame du Saint-Laurent sera rénové et agrandi. C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui le député de Lévis, M. Gilles Lehouillier, au nom de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M^{me} Michelle Courchesne.

La réalisation de ce projet est rendue possible grâce à un investissement gouvernemental de 3 683 411 \$. Le gouvernement du Québec apporte une contribution de 2 683 411 \$, et celui du Canada, de 1 000 000 \$, en partenariat avec le Juvénat, pour un investissement total de 7 458 107 \$.

Concrètement, l'agrandissement du complexe sportif vise à ajouter un gymnase avec une surface synthétique. On compte également rénover le gymnase actuel et aménager une surface multifonctionnelle.

« Le Juvénat deviendra un lieu convivial où pourront se pratiquer plusieurs sports. Le nouveau terrain à surface synthétique comporte également plusieurs avantages : il est d'abord plus sécuritaire et plus durable, et il pourra être utilisé un plus grand nombre d'heures par semaine. D'ailleurs, une entente conclue avec la Ville de Lévis fera en sorte que le complexe sera disponible tous les jours de l'été pour le milieu associatif ainsi qu'à certaines périodes pendant l'année scolaire. Cela réjouira très certainement les associations de soccer mineur de la région, qui ont besoin de plateaux supplémentaires pour faire face à la grande popularité de ce sport », a déclaré M. Lehouillier.

« Bon nombre de nos infrastructures de loisirs sont désuètes et doivent être rénovées. Il est difficile pour les établissements d'enseignement d'assumer les coûts de tels projets. C'est pourquoi le gouvernement fédéral a mis en œuvre le programme *Infrastructures de loisirs Canada*, qui consacre 500 millions de dollars sur deux ans à la modernisation de nos installations sportives partout au pays. Je me réjouis de la réalisation du projet annoncé aujourd'hui, car il témoigne de l'importance de la vie sportive à Lévis et traduit l'effort de concertation des intervenants pour assurer aux jeunes des infrastructures qui amélioreront leur qualité de vie », a indiqué le député fédéral de Lévis-Bellechasse, Steven Blaney.

« Nous sommes très fiers de cette entente conclue avec les gouvernements fédéral et provincial, et particulièrement heureux de permettre à nos élèves et à la population de bénéficier d'installations sportives de qualité. Ils pourront ainsi continuer à s'engager dans l'activité physique et le sport, et se maintenir en santé. Notre préoccupation est que tous nos élèves réussissent, garçons et filles, en sachant pertinemment que, comme l'exprime notre slogan, le succès a bien plus qu'une dimension! » a déclaré pour sa part, le directeur général du Juvénat Notre-Dame du Saint-Laurent, M. Claude Gélinas.

Rappelons que les gouvernements du Canada et du Québec ont conclu une entente afin d'accélérer la mise en chantier de projets touchant les infrastructures de loisirs, et ce, pour les deux prochaines années. À cet effet, la contribution du gouvernement du Canada est de 37,4 millions de dollars et celle du Québec est égale ou supérieure à 37,4 millions de dollars. Le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec et l'administration de la municipalité ou de l'organisme visé se partageront le financement des projets d'infrastructures de loisirs. L'investissement aura ainsi un meilleur effet multiplicateur, à l'image des autres programmes d'infrastructures.

L'investissement annoncé aujourd'hui s'inscrit dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique ainsi que du programme *Infrastructures de loisirs Canada*.

À propos du programme *Infrastructures de loisirs Canada*

Le programme *Infrastructures de loisirs Canada*, qui relève du plan d'action économique adopté en janvier dernier par le gouvernement fédéral, a pour objectif de relancer l'économie dans l'immédiat et de contrer les effets à court terme du ralentissement économique mondial. Les investissements publics dans ce domaine créeront de nouveaux emplois et contribueront à la

santé et à la qualité de vie de la population. Pour plus de précisions sur ce plan, consultez le site www.plandaction.gc.ca.

À propos du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique

En créant le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique, le gouvernement du Québec voulait faire en sorte que toutes les régions bénéficient de nouvelles installations sportives. En effet, l'accès à des infrastructures sportives facilite l'adoption de saines habitudes de vie. Pour plus de précisions sur ce fonds, consultez le site www.mels.gouv.qc.ca.

Also available in English: www.dec-ced.gc.ca.

Sources : Tamara Davis
Attachée de presse de la ministre
de l'Éducation, du Loisir et du Sport
418 644-0664



Gabriel Gélinas, f.i.c.
Provincial